




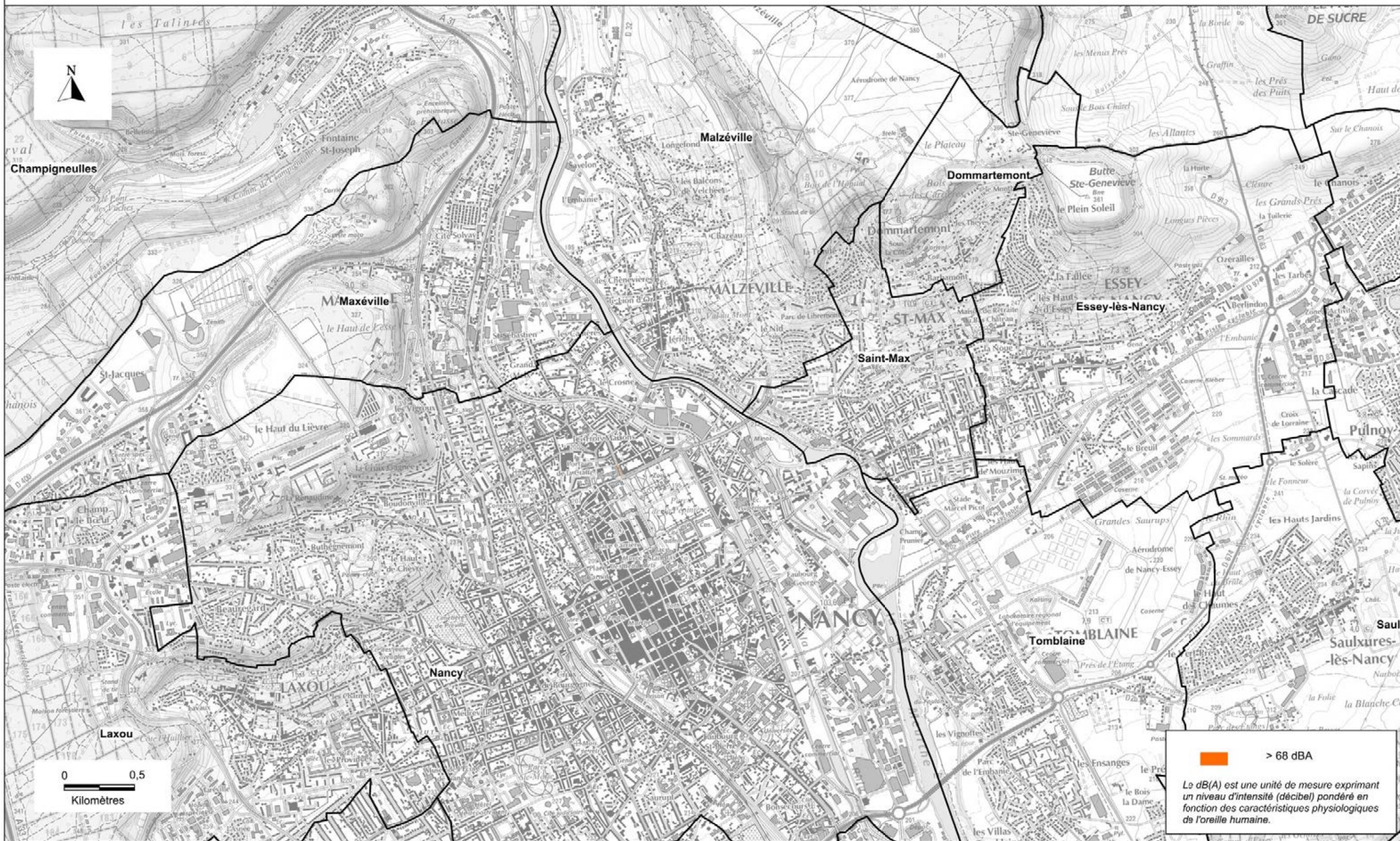
|  |                    |
|--|--------------------|
|  | > 70 dBA           |
|  | entre 65 et 70 dBA |
|  | entre 60 et 65 dBA |
|  | entre 55 et 60 dBA |
|  | entre 50 et 55 dBA |

Le dB(A) est une unité de mesure exprimant un niveau d'intensité (décibel) pondéré en fonction des caractéristiques physiologiques de l'oreille humaine.



Les informations contenues dans la carte sont présentées à titre indicatif.  
En cas de doute, il faut se reporter à l'arrêté préfectoral en vigueur.

 Secteur affecté par le bruit au sens du classement sonore.





Valeur limite Ln > 62 dB (A)  
non dépassée sur l'intégralité de l'itinéraire

 > 62 dBA

Le dB(A) est une unité de mesure exprimant  
un niveau d'intensité (décibel) pondéré en  
fonction des caractéristiques physiologiques  
de l'oreille humaine.